



Syndicat unitaire des personnels
de l'Équipement (FSU)

Section du SN Seine

- **Rivière Oise canalisée** -

La grève a permis un réexamen du projet

Après deux jours de grève bloquant les 5 écluses de l'Oise, les agents concernés ont décidé la suspension de la grève après une dernière rencontre avec le directeur du SN Seine le 1^{er} juillet.

Toutes les revendications avancées dans le préavis de grève déposé par le SUP-Equip'-FSU ont été défendues pied à pied lors de réunions successives des représentants des grévistes avec le chef d'arrondissement. Mais celui-ci renvoyait plusieurs questions au directeur : nous avons donc exigé de traiter avec lui.

L'organisation du travail à 3+2 n'est plus tabou

La direction préfère son projet de planning à 5 agents. Pour nous, le principe de 5 agents par site avec un responsable est acceptable mais avec 3 éclusiers et 2 agents d'entretien-remplacement. La direction, face à la détermination des grévistes a dû accepter de réexaminer cet aspect. Elle *« considère que la spécialisation en 3+2 risque d'engendrer des dérogations aux garanties minimales importantes. Elle s'engage à étudier et prendre en compte cette organisation de travail et à la mettre en œuvre si elle satisfait aux conditions réglementaires. Dans le cas contraire, elle d'engage à motiver sa décision »*.

Le volontariat, un principe reconnu

Nous insistons sur la notion de volontariat pour faire face aux aléas de l'exploitation (absences inopinées ou programmés,...). *« L'administration confirme que le volontariat sera toujours recherché par les différents acteurs de la chaîne hiérarchique »*.

L'ouverture de 9heures le dimanche

Pour la direction, le niveau de service (14h la semaine / 12h le dimanche) répond à la demande de VNF. Nous contestons la nécessité d'une extension des horaires du dimanche, surtout sur le seul secteur de l'Oise. La direction s'engage à vérifier les statistiques de fréquentation le dimanche et n'appliquera pas son projet s'il s'avère injustifié.

Le maintien du régime indemnitaire

Notre revendication est simple. La direction reconnaît que son projet impacterait les ISH, le régime

d'astreinte, les HS et que la PTETE évolue avec l'automatisation des barrages sur l'Oise. En réponse à l'action des agents en grève, elle *« s'engage à étudier et à porter devant le ministère la demande de maintien du régime indemnitaire »*.

L'attribution de logements en NAS

Pas de réponse précise sur notre revendication de logements en NAS. L'administration en prend note et *« la demande sera transmise à la direction »*.

Diverses questions ont fait l'objet d'engagements à un respect des règles (pause des 20 minutes, planning d'exploitation de 36 heures de travail en moyenne hebdomadaire, indemnisation et HS des déplacements, nombre de dimanches et de samedis en congés annuels clarifié *« au niveau de l'ensemble du SNS »*,...)

Au vu de ces réponses et de l'engagement qu'*« après examen détaillé du planning à 3+2 par l'administration, une réunion de travail avec les agents se tiendra en juillet »*, les grévistes ont considéré que la direction doit montrer qu'elle a compris le refus des agents de voir la réorganisation du travail se faire à leurs dépens et la souffrance au travail que cause son projet dans un secteur déjà fragilisé. Ils ont accepté de suspendre leur grève et de juger sur pièces, en promettant de se retrouver très vigilants à la rentrée.

On peut faire reculer la direction, si l'on est unis et déterminés. La leçon vaut pour l'Oise et pour tout le service car ce qui se préparait pourrait se généraliser...

La section FSU du SN Seine a donc suspendu son préavis de grève mais reste prête à relancer la mobilisation. Elle remercie tous les agents qui lui ont fait confiance dans cette action locale mais déterminée à faire entendre l'avis des agents.

(Les passages en italique sont extraits du compte-rendu des négociations signé par MM. Maillard et Brygo)